



## COMPTE RENDU CCVL QUARTIER CENTRE VILLE

Maison des Associations, le jeudi 20 Mars 2025, à 18h

### Présents :

#### Mairie de Biarritz :

- **M. Mathieu KAYSER**, Adjoint à l'environnement et biodiversité, espaces naturels et agricoles, qualité des eaux de baignade, assainissement, protection de la mer et des plans d'eau, ESS. Référent du Quartier Centre-Ville.
- **M. Gérard COURCELLES**, Conseiller Municipal délégué à l'entretien général des quartiers. Référent Quartier Braou Aguilera Parme
- **Mme Valérie SUDAROVICH**, Conseillère Municipale, Déléguée à la politique inclusive, à la danse et au théâtre, à la démocratie participative, à la vie associative, aux conseils de quartiers - Référente de quartier Milady / la Négresse.
- **M. Thomas HABAS**, Chargé de Mission, Culture - Démocratie Participative
- **Mme Charlotte LANCARO**, Directrice de la Citoyenneté, de la Vie associative et des Transitions.
- **Mme Lucie BOZZA**, Responsable des instances de quartiers

#### Membres du CCVL :

- **Monsieur Jean Christophe ALEU**
- **Madame Annick DARLEY**
- **Monsieur Manuel BARAZON**
- **Monsieur Stéphane BEAUDOUIN**
- **Madame Véronique CLARKE DE DROMANTIN**
- **Madame Elisabeth CAMPAGNE**
- **Madame Isabelle BOUSQUET**
- **Madame Jeanne MONTAGNE** Association MENDI BULLES - COMPAGNIE DES TROIS UNITES

#### Excusés :

- **Madame Marie Françoise BARANES**

#### Absents :

- **Madame Genevieve STRICKER**
- **Monsieur Michel SOARES**

#### Ordre du jour :

- **Présentation de la feuille de route de février à juin 2025**
- **Rappel du planning et bilans des précédents ateliers**
- **Rappel des choix des idées/ projets définitifs pour le mandat**
- **Présentation du projet de composteur collectif square Pauline CARTON**
- **Présentation de l'atelier 4 :**
  - **Objectifs de l'atelier 4 et son organisation**
  - **Déroulement de l'atelier et outils utilisés**

## PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Mme Charlotte LANCARO accueille les participants.

Mme Lucie BOZZA, responsable des instances de quartier, rappelle la feuille de route de février à juin 2025.

Il y aura deux sessions d'ateliers :

### **Atelier 4 (Février/Mars) :**

- Travail sur les projets choisis
  - Identifier les acteurs et les partenaires des projets
  - Identifier les différentes actions pour chaque projet
- Proposition d'intégration dans des projets existants

### **Atelier 5 (Juin) :**

- Travail sur les projets choisis (fin)
- Etude de faisabilité des projets avec les services
- Proposition d'intégration dans des projets existants

### **Petit rappel :**

Pour ce nouveau mandat, les CCVL travaillent en mode projet. Toutes les demandes ou signalements que les membres souhaitent faire remonter doivent passer par le Service Allo Mme le Maire (0 800 70 60 64 ou [allomadamelemaire@biarritz.fr](mailto:allomadamelemaire@biarritz.fr)) en mettant en copie le Service des Instances de Quartiers. Un suivi des demandes est effectué par le Service Allo Mme le Maire avec les services concernés toutes les semaines.

## DEROULEMENT DE L'ATELIER 4

Mme Lucie BOZZA, Responsable des Instances de quartier, présente les objectifs et le déroulement de l'atelier 4.

Elle rappelle que le dernier atelier a permis de faire ressortir les propositions qui ont fait consensus et sur lesquelles le groupe va pouvoir travailler collectivement.

Pour votre quartier les projets sont les suivants :

THEMATIQUES	AXES DE TRAVAIL	IDEES/PROJETS CHOISIS
MOBILITE	MOBILITE - ACCESSIBILITE	Piétonisation Week end et vacances scolaires
CADRE DE VIE	PROPRETE - INCIVILITES	Augmenter les contrôles
	VEGETALISATION	Repenser le Jardin Public
	PRESERVATION DE LA CULTURE BASQUE	Développer les spectacles en basque

A partir de ces idées/projets, le travail dans cet atelier 4 est de faire une planification des actions identifiées à mettre en place.

Puis une étude de faisabilité sera faite avec les services et le choix des projets proposés par les services.

Comme pour ce quartier les idées ne sont pas des projets explicites, les membres doivent dans un premier temps échanger pour redéfinir des projets précis (actions, lieux...)

### **Organisation :**

La salle est organisée en 2 tables selon les 2 ateliers.

Les deux groupes de travail vont travailler sur les projets choisis avec les outils proposés :

- Identifier les acteurs et les partenaires des projets
- Identifier les différentes actions pour chaque projet

Ils changent de thème au bout de 40 min.

A l'issue, une restitution est faite en groupe complet pour regrouper l'ensemble des éléments 30 min.

## **PRESENTATION D'UN PROJET DE COMPOSTEUR COLLECTIF AU SQUARE PAULINE CARTON**

M. Mathieu KAYSER et Charlotte LANCARO a rappelé que la réglementation nous rattrapait sur le sujet.

Ce projet a été soumis au CCVL JULES FERRY LAHOUE KLEBER qui n'a pas été favorable.

Ils le soumettent aujourd'hui au CCVL CENTRE VILLE qui est plus concerné au niveau du périmètre.

Les membres y sont favorables à 100%. Aucun contre.

Ils se sont intéressés au dispositif et à la réglementation sur le sujet.

Très volontaires à développer l'expérience ailleurs même.

### **Réponse du service environnement :**

#### **Remarque :**

Il est à noter que :

- Tout le monde ne peut pas avoir de lombricomposteur dans son habitat. Nombreux foyers n'ont pas d'autres recours que ce type de dispositif collectif pour composter leurs biodéchets.
- Les cellules du bio composteur sont fermées par des cadenas et seuls les 30 foyers utilisateurs peuvent donc y déposer leurs biodéchets.
- Le composteur à Grammont est un vrai succès sans nuisible et sans odeur.

### **Les modalités de gestion des biodéchets au square Pauline CARTON**

Elles ont été définies par Le Syndicat mixte BIL TA GARBI, en particulier pour les ménages.

## Contexte :

La loi relative à la lutte contre le Gaspillage Alimentaire et à l'Économie Circulaire dite Loi « AGEC » n°2020-105 du 10 février 2020 prévoit que tous les professionnels et les particuliers disposent d'une solution leur permettant de trier à la source leurs déchets biodégradables à partir du 1er janvier 2024. Ce sont aux collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri à la source.

Pour les solutions de compostage, BIL TA GARBI s'adresse exclusivement aux ménages. Les professionnels doivent s'adresser à des prestataires extérieurs.

Ainsi, le Syndicat met à disposition gracieuse de chaque foyer du territoire une solution pour le compostage de ses biodéchets : un dispositif + la formation spécifique. Il peut s'agir de composteurs domestiques et de lombricomposteurs mais également de composteurs collectifs en pied d'immeuble ou de composteur collectif dans les quartiers.

Un composteur de quartier est donc une solution envisagée pour les ménages ne disposant pas d'autre solution pour le compostage de leurs biodéchets.

Il est conçu pour répondre aux besoins de 30 foyers, qui seront dotés de bio-seaux, des consignes d'utilisation et du code d'accès (cadenas). Ils devront signer une charte de bonne pratique.

L'identification de trois référents, parmi les utilisateurs, est obligatoire : ils sont les garants du bon entretien du composteur. Ils seront formés par un maître composteur de BIL TA GARBI.

## Rôle des référents :

1 fois par semaine :

- Enlever les déchets non autorisés (ex : poches en plastique, élastiques, pain, ...)
- Découper les légumes ou fruits qui auraient été placés tels quels dans la cellule
- Ajouter du structurant : broyat, 1 volume de structurant pour 3 volumes de biodéchets environ
- Brasser la couche superficielle pour aérer les déchets (sur une hauteur de fourche)

**Les référents** sont également chargés de surveiller le niveau de structurant et de se rapprocher des services de la ville pour que ceux-ci réapprovisionnent le site.

Lorsque la cellule centrale de dégradation est remplie, les référents de site organisent le transvasement vers la cellule de maturation, avec l'aide de l'équipe des foyers volontaires.

Il faudra compter possiblement 2 heures, tous les 4/5 mois, en fonction de la vitesse de remplissage de la cellule, pour cette opération.

Ce transvasement permet de trier à nouveau les déchets si erreur, d'aérer le compost en cours et d'accélérer le processus de dégradation/maturation.

Lorsque le compost est mûr, les référents de site et volontaires organisent un tamisage et une distribution de compost entre foyers participants à la démarche, c'est l'occasion de faire une « fête du compost » .

Une convention liant la Ville à BIL TA GARBI est en cours de signature suite à délibération en Conseil Municipal en novembre 2024.

- Il incombe à la Ville de mettre à disposition la matière carbonée (structurant nécessaire composé de broyats de déchets verts).
- Le compost mûré appartient aux foyers utilisateurs et l'excédent doit être employé à proximité de son site de production

### **Concernant les craintes de nuisibles (odeurs, rats,...)**

Le composteur de quartier, construit et installé sur site par ATHERBEA, a été conçu pour limiter au maximum le risque d'intrusion de nuisibles : le composteur est posé en pleine terre sur des cadres grillagés de maillage 10 x 10 mm.

Le composteur est en bois avec 3 façades également doublées par du grillage pour contraindre au maximum ce risque d'intrusion. Seule la façade avant, structurée en voliges pour la manutention, est conçue avec un bois exempt de nœud pour limiter autant que possible l'éventualité de points d'entrée des rats.

Au-delà, pour prévenir ce risque, il est impératif de respecter les consignes d'usage (pas de déchets d'origine animale notamment).

BIL TA GARBI passe régulièrement inspecter les composteurs installés sur le territoire.

Un premier dispositif a été installé par la Ville sur le site du jardin Grammont. Ne pas hésiter à le visiter et prendre contact avec le service Environnement de la Ville pour se donner un véritable retour d'expérience

### **Choix de l'emplacement**

Les dimensions sont de 3 x 1m.

Il est impératif de le positionner pour qu'il soit accessible notamment pour les opérations de recharge de structurant.

#### **Documents joints :**

*Charte de bonnes pratiques du composteur de quartier*

*Document de présentation du composteur de quartier)*

## **BILAN DE L'ATELIER 4**

### **PROJET 1 : REPENSER LE JARDIN PUBLIC (Mini ou micro forêt)**

#### **PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires**

**L'idée :** est d'identifier les différents acteurs concernés par le projet pouvant s'y impliquer et/ou identifier les influences positives ou négatives. Il s'agit de lister l'ensemble des acteurs et de discuter de leur importance et de leur potentielle mobilisation vis-à-vis du groupe, du projet.

### **Objectifs :**

- Identifier les acteurs (dont les participants) concernés et/ou ayant une influence sur le sujet abordé.
- Identifier les freins et leviers pour la mise en œuvre d'une action

### **Voici quelques questions pour aider les membres des CCVL dans cet exercice :**

- Qui sont les personnes qui vont activement participer au projet ?
- Quelles sont les personnes qui ont un intérêt quelconque dans la réalisation du projet, mais qui ne participeront pas activement à celui-ci ?
- Quelles sont les personnes qui seront impactées positivement ou négativement par les résultats du projet ?
- Quels sont les partenaires, prestataires et fournisseurs à qui il faudra faire appel pour réaliser le projet ?
- Qui sera en charge du pilotage de votre projet ?

**Favorable au projet :**

**Neutre ou indifférent**

**Défavorable au projet**

***A terminer***

## **PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?**

### **Objectifs :**

- **Planifier l'action à mettre en œuvre.**
- **Identifier les référents pour la mise en œuvre des actions.**
- **Structurer et produire une représentation visuelle des échanges**

### **« Pourquoi ? » :**

- Embellir le jardin
- Harmoniser avec la gare du midi
- Faire venir plus de monde
- Jardin triste pas assez fleuri : le rendre plus vivant et plus gai et attractif
- Espaces piétonniers trop grands

**« Qui ? » :** qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- CCVL
- Mairie : Jardins et espaces verts, Services urbanisme, marchés publics
- Paysagistes
- Ecoles de paysagiste (appel à projet) pour donner des idées
- Autorisation architecte bâtiment de France
- Archives
- Musée historique de la ville (kiosque, toilettes)
- Marc ANCELY (voir numéro)

- Prestataires jeux enfants

**« Quoi ? » :** description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Allées végétales/ Ilots végétaux (attention aux allergies)
- Déplacer les jeux pour enfants
- Bassin d'eau pour bateaux téléguidés
- Kiosque
- Toilettes
- Choix des essences : Allergènes et adaptation au climat
- Intensifier la végétalisation
- Idée de créer un parking sous terrain/ Repenser le dessus
- Oter les gravillons accidentogènes
- Circuit santé
- Harmoniser les essences
- Quelque chose de plus floral : hortensias
- Créer une cohérence
- Créer des espaces plus intimistes

**« Où ? » :** où a lieu la tâche ?

- L'ensemble du Jardin public
- Kiosque
- Espaces de jeux
- Revêtement triste

**« Comment ? » :** quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches (et donc des ramifications de la branche principale) ?

- Rencontrer les divers services de la ville
- Equipements durables et drainants (Eviter les ruissellements)
- Jeux d'enfants
- Kiosque

**« Quand ? » :** quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- Hier
- Rentrée
- A finaliser début 2026
- Esquisse du projet avant l'été

**Autres actions :**

- Contacter l'école et le paysagiste
- Se rencontrer pour travailler le projet (avril date à caler)
- Rencontrer les services
- Obtenir un projet

## PROJET 2 : AUGMENTER LES CONTROLES

### PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :  
Neutre ou indifférent  
Défavorable au projet

Travail à terminer

### PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

Travail à terminer

« Pourquoi ? »

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

## PROJET 3 : PIETONISATION WEEK END ET VACANCES SCOLAIRES

### PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :  
Neutre ou indifférent  
Défavorable au projet

Travail à terminer

### PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

Travail à terminer

**« Pourquoi ? »**

**« Qui ? »** : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

**« Quoi ? »** : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.) **Travail à terminer**

**« Où ? »** : où a lieu la tâche ?

**« Comment ? »** : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

**« Quand ? »** : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ? **Travail à terminer**

**PROJET 4 : DEVELOPPER LES SPECTACLES EN BASQUE**

**PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires**

**Favorable au projet :**

**Neutre ou indifférent**

**Défavorable au projet**

**Travail à terminer**

**PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?**

**« Pourquoi ? »** :

**« Qui ? »** : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

**« Quoi ? »** : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

**« Où ? »** : où a lieu la tâche ?

**« Comment ? »** : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

**« Quand ? »** : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

### **Bilan :**

Ce 4<sup>ème</sup> atelier avait pour objectif d'identifier les différents acteurs concernés par le/les projets pouvant s'y impliquer et/ou identifier les influences positives ou négatives. Il s'agissait de lister l'ensemble des acteurs et de discuter de leur importance et de leur potentielle mobilisation vis-à-vis du groupe, du projet en faisant en sorte que chacun puisse s'exprimer (tour de table, petits groupes...)

Le groupe s'est concentré sur le projet 1 et a pu remplir l'ensemble des outils proposés.

Par ailleurs, parmi les idées/ projets choisis certains nécessitent un travail supplémentaire avant de s'y engager. Le groupe pourra se réunir dans les prochaines semaines pour travailler en autonomie sur les autres projets.

### **Rappel des règles à suivre :**

#### **1. Réservation des salles :**

- a) Faire une demande auprès des Instances de Quartiers par mel à [l.bozza@biarritz.fr](mailto:l.bozza@biarritz.fr)
- b) Les salles de la MCA doivent être réservées 8 jours avant au moins
- c) La MDA ferme à 20H

#### **2. Pour toutes réunions en dehors de celles organisées par la Mairie (dans les locaux ou hors locaux de la Mairie) :**

- a. Rédiger un compte rendu pour permettre le suivi du travail des CCVL et partager les informations à tous les membres, l' élu du quartier et les services de la Mairie.
- b. Faire une feuille d'émargement à transmettre avec le compte rendu

#### **3. Assiduité :** Ces réunions ne doivent pas altérer votre présence aux réunions organisées par la Mairie.

Le travail se poursuivra également dans l'atelier 5.

Les plus importants devront être étudiés minutieusement, avec l'aide experte des services de la Mairie, pour qu'ils soient le plus adaptés possibles et arrivent à répondre à la problématique sans impacter le budget de la commune.

Par ailleurs, les membres des CCVL pourront également être sollicités pour participer, s'ils le souhaitent, à des projets existants portés par les services de la ville. Ils pourront se dérouler en dehors des ateliers CCVL et seront généralement organisés en journée avec les services.

Messieurs Gérard COURCELLES, Mathieu KAYSER, Mme Valerie SUDAROVICH et les services remercient l'ensemble des membres du CCVL présents pour leur implication.

**Séance levée à 19h30**

*Compte rendu effectué, par Lucie BOZZA, à partir des notes prises en séance*